

## Séance du Conseil Municipal du 2 octobre 2009

L'an deux mille neuf, le deux du mois d'octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur une convocation du vingt-cinq septembre deux mille neuf, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

présents : 11

Présents : Mmes Bove, Domont, Ogier, Paillard

MM. Carment, Cauchois, Dutilloy, Langlois, Lévêque, Malaval, Wilwins

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Mme PAILLARD Céline

Monsieur le Maire rappelle que le procès verbal de la séance précédente a été envoyé à chaque conseiller.

Aucune observation n'étant présentée en séance, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 10 juillet 2009.

### **OBJET : PROPOSITIONS DE TRAVAUX SUITE AUX RETOURS D'ACCORDS DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire fait le point sur les différents dossiers en cours, mairie, parking, agrandissement de la salle des fêtes, jardin, menuiseries écoles et logements, DUP captage.

**Après en avoir délibéré, le Conseil, unanime, accepte le contrat de maîtrise d'œuvre de Monsieur Cavas, architecte, l'autorise à consulter les différents bureaux de contrôle et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

### **OBJET : CONSTITUTION COMMISSION APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut constituer une commission d'appel d'offres. Le conseil municipal accepte la constitution de cette commission comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLÉANTS</b>
CAUCHOIS Daniel	CARMENT Pascal
WILWINS Warwick	DOMONT Evelyne
MALAVAL Olivier	BOVE Sandrine

### **OBJET : MENUISERIE ECOLE**

**Après en avoir délibéré, le Conseil, accepte le devis Tellier d'un montant de 17820€ hors taxe par 6 voix pour et 4 voix contre.**

### **OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a accepté des devis pour les travaux de différents chemins et qu'il convient d'effectuer également des travaux Chemin de Belle Florence pour environ 2300€.

Concernant le Chemin de La Verrerie, le devis de 19000€ étant trop élevé, le conseil municipal accepte une remise en état partielle avec rebouchage de trous.

**Après en avoir délibéré, le Conseil, unanime, est d'accord pour effectuer ces travaux.**

### **OBJET : PROPOSITION DU CONSEIL GENERAL POUR LA CESSION DE DEUX**

## **PARCELLES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition du Conseil Général pour la cession de deux parcelles provenant de la SNCF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'accepter la parcelle C 207 et de communiquer les coordonnées de M. et Mme Carpentier au Conseil Général pour la parcelle C 209.

## **OBJET : CHOIX DU TRAITEUR POUR LE BANQUET DES AÎNÉS**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les différents devis pour choisir le traiteur pour le banquet des aînés du 11 Novembre 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, choisi le menu à 25.95€ de chez Monsieur PAVIOT de Neufchâtel.

Rendez-vous à 11 heures 45 au Monuments aux Morts

## **OBJET : NOËL DES ENFANTS ET DES ANCIENS**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire comme l'année dernière, soit une moyenne de 15€ par jouet pour les enfants et de reconduire le colis des anciens pour 30€ maximum (panier inclus, soit 25€ chez la boulangère).

## **OBJET : CONCERT DE NOËL**

Monsieur le Maire informe le conseil des différentes dates proposées par « PAVAGANSA ». La date du 20 décembre 2009 initialement proposée n'étant plus disponible, cette date sera certainement reportée au vendredi 18 décembre 2009.

## **OBJET : CDG – Contrats d'assurance des risques statutaires**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions.

## **OBJET : SYNDICAT DU BASSIN VERSANT « REPERES D'INONDATIONS »**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier reçu afin de répondre à la proposition du Bassin Versant pour l'installation de repères de crue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition.

## **OBJET : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### ✓ **Concours calligrammes « classement et récompenses » :**

Le conseil municipal est d'accord pour acheter et remettre des petits lots aux gagnants. Il y aura 1 gagnant par catégorie.

### ✓ **Soirée des Foyers Ruraux :**

Mardi 6 octobre 2009 à Bures-en-Bray

### ✓ **Chorale des 3 rivières :**

Suite à sa demande pour prêt de salle occasionnel, le conseil municipal donne un avis favorable

### ✓ **Travaux de peinture :**

Information sur les travaux de peinture effectués par Sabrina